

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 avril 2022 à 18 H30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Marie-Thérèse BARBIER, M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mme Agnès URBAIN, M. Bruno PRESSAC, M. Raymond BONNETEAU, Mme Corine LELAVANDIER, Mme Sandra TOURNAIRE.

Absent excusé : Mme Nelly VERGEZ qui a donné pouvoir à Mme Agnès URBAIN, Mme Hélène FOISSARD qui a donné pouvoir à Mme Corine VALADE, M. Damien BERRY.

Madame Corine VALADE a été élue secrétaire de séance.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à la SCI PAVAS 7 Rue de l'Eglise à Villebois-Lavalette. Bien situé section AD N° 118, surface au sol de 38 m². Ce bien est vendu pour 30 000 € à Monsieur et Madame CARDON de Ronsenac.

Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à la succession TEXIER. Bien situé 89 Grand'Rue à Villebois-Lavalette, section ZE N° 96, surface au sol de 1 012 m². Ce bien est vendu pour 100 000 € à Madame Céline AUGERAUD et Monsieur Fabien JOUINEAU de Villebois-Lavalette.

Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à BROUILLET Gabriel. Bien situé 1 rue des Jonquilles à Villebois-Lavalette, section AC N° 81, 82, 166, surface au sol de 201 m². Ce bien est vendu pour 70 000 € à Madame Marjorie DA CUNHA.

Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à Madame PICHON Claudette. Bien situé 22 Rue Maurice Petiot à Villebois-Lavalette, section AM N° 261, surface au sol de 129 m². Ce bien est vendu pour 78 000 €.

Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité

SYNDICAT D'EAU POTABLE DU SUD CHARENTE

Le Syndicat d'Eau Potable du Sud Charente s'est prononcé favorablement le 9 mars 2022 sur la modification de statuts.

Le siège administratif du Syndicat est transféré au 12 Rue du Périgord à Saint Amant de Montmoreau 16190 Montmoreau depuis le 10 janvier 2022.

Le conseil municipal doit se prononcer sur la modification des statuts.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

SOIREE AU PROFIT DE L'UKRAINE

Madame Kate Chabrière domiciliée Rue d'Epernon propose que la commune organise une soirée concert à l'aire de jeux au profit de l' Ukraine.

Musicienne et chanteuse professionnelle, elle offrira deux heures de musiques gratuites avec par exemple « La Petite Crêperie »

L'idée c'est que les gens achètent un ticket avec une crêpe comprise ou qu'ils achètent quelque chose en contrepartie d'un don en échange de la musique.

Elle serait disponible un weekend au mois de mai ou juin.

Par contre, il faudrait que la commune prenne en charge l'organisation de la soirée.

Le conseil municipal est favorable à une action, les modalités sont à étudier

100 ans Madame Emma MICHAUD

Nous avons été contactés par la famille de Madame Emma MICHAUD qui souhaite louer la salle des fêtes pour ses 100 ans.

Je vous propose que la commune lui mette gracieusement la salle des fêtes à disposition et que la commune lui offre un bouquet de fleurs.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

DIVERS

- M. NIORD Guy Fédération Départementale des Gardes particuliers viendra au prochain conseil municipal pour présenter son activité.

La séance est levée à 19 H 25. Prochaine réunion le 9 mai 2022 à 18 H 30